

ORGANISATION DES SISM 2021 SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Forum santé mentale au Hall des Expositions de Brignoles

Jeudi 7 octobre 2021 après-midi (13h30/20h00)	<p>Forum santé mentale au Hall des Expositions de Brignoles</p> <p>Rassemblement de différents acteurs de la santé mentale et de partenaires intervenant dans le cadre du CLSM de Brignoles [Adapeï, AVIE CAP Emploi, AXIS, BIJ de Rocbaron, CAPV (PADI et centre d'art contemporain), Centre Social la MIS de Brignoles, Centre Social et culturel du Val d'Issole (dont le PAEJ), CODES 83, EPEV 83, GEM ABC, GEM Provence Verte, LVP (dont l'UMAEJ), ISATIS, Mission Locale Ouest Haut Var, PRE du CCAS de Brignoles, Promo Soins, structures du CHH Guérin de Pierrefeu (CMPEA, CMP Adultes, HDJ Phoenix, HDJ le Chêne et le service des tutelles), l'UGECAM et l'UNAFAM...).</p> <p>Objectif et contenu : présentation et promotion des acteurs et des différentes actions réalisées dans le domaine de la santé mentale sur le territoire et animations autour du thème des SISM 2021 « pour ma santé mentale, respectons mes droits ».</p>
	<p>Comme lors des éditions précédentes, des stands (20 stands ~) seront ouverts au public, ils visent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'action des structures partenaires ; - Valoriser l'offre en matière d'accompagnement proposée sur le territoire. <p>Différentes animations en lien avec le thème 2021 seront proposées en parallèle. Ces animations visent à apporter des éléments de réponses aux attentes du public (préalablement interrogé via un questionnaire adressé à une cinquantaine de personnes).</p> <p>Ouverture du forum au public à 13h30 avec discours de(s) élu(s) et principaux représentants institutionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier « Porteur de Paroles » de 14h00 à 19h00 ; - Projection de la vidéo n° 1 « Témoignages » de 14h15 à 14h30 ; - Projection de la vidéo n° 2 « Mes Droits à l'Hôpital » de 15h00 à 15h15 ; - Table ronde n° 1 de 15h30 à 16h30 ; - Projection de la vidéo n° 3 « Mieux connaître mes Droits » de 17h00 à 17h15 ; - Table ronde n° 2 de 17h30 à 18h30 ; - Présentation du Projet Territorial de santé Mentale (PTSM) de 18h30 à 19h00 par le CODES 83.

Journée de rencontres Culture et Santé Mentale au Centre D'art Contemporain de Châteauvert

Dans le cadre des SIMS 2021 et dans le respect de l'Article 30 de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées à participer à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports, la Direction de la Culture de la CAPV en lien avec le CLSM de Brignoles, propose une journée de rencontres Culture et Santé Mentale au Centre D'art Contemporain de Châteauvert sur le thème du « **droit à l'émotion face à la santé mentale** », le **mardi 12 octobre 2021 de 9h30 à 17h00**.

Matinée : découverte du Centre d'Art Contemporain de Châteauvert :

- 9h30-10h00 : Accueil – collation pour les patients ;
- 10h00 : Discours des partenaires, présentation des enjeux de la journée ;
- 10h30 : Visite de l'exposition et du jardin de sculptures par les médiatrices du centre d'art ;
- 11h00 : Atelier créatif co-animé par les médiatrices du centre d'art et les art-thérapeutes de Pierrefeu ;
- 11h45 : fin de la matinée, retour des patients

***Pause méridienne** : déjeuner pour les invités à la table-ronde et les partenaires
(réservé aux patients du CHH Guérin et partenaires de l'action).*

Après-midi : table ronde « Le droit à l'émotion face à la santé mentale » :

Pour un droit à l'émotion du patient, au-delà de sa condition de malade, considérer toujours la personne dans toutes ses dimensions d'être sensible et pensant. Permettre à un public « empêché » par l'hospitalisation et la maladie d'accéder à des actions culturelles et des pratiques artistiques de qualité et accorder une nouvelle place à l'usager.

- 13h30 : présentation de la table-ronde et tour de table des intervenants de la table-ronde ;
- 14h00-16h30 : table-ronde ;
- 16h30 : Remerciements, mot de fin.

***Compte tenu de la situation liée à la crise sanitaire,
le pass sanitaire ainsi que le port du masque seront exigés pour ces deux actions***